

BULLETIN MUNICIPAL



SAINT-FRONT EN 1833



SAINT-FRONT AUJOURD'HUI



SOMMAIRE

PROGRAMME DE TRAVAUX

EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

LISTE DES CONSEILLERS MUNICIPAUX DEPUIS 1959

ECOLE DE SAINT-FRONT

CENTRE D'ACCUEIL

ETAT-CIVIL

INFOS PRATIQUES

Programme des travaux

TRAVAUX SUR LA VOIRIE COMMUNALE :

Les chemins du Cerisier, de la Mandaronne et de la Peyrouse seront remis en état cette année. Le chemin du Cerisier présente des déformations importantes, il recevra un tapis de grave émulsion qui reprendra les flashes et ensuite un enduit bi-couche.

Le chemin de la Mandaronne présente une usure de la couche de roulement, il sera traité au moyen d'un enduit bi-couche.

Le chemin de la Peyrouse recevra une couche de grave émulsion afin de reprendre l'ensemble des déformations.



Suite à la crue du 17 octobre dernier, l'ensemble de nos chemins non goudronnés ont été endommagés. Depuis cet automne, nos employés communaux ont réalisé plusieurs réparations. Une campagne de curage de fossés sera réalisée dans le courant du mois de septembre.

BÂTIMENTS COMMUNAUX :



Nos trois pavillons locatifs du lotissement du Pont ont été construits en 1994. Le conseil a décidé de réaliser l'isolation extérieure de l'ensemble des trois maisons et de poser des volets roulants solaires. Le coût des travaux s'élève à 75 000 €, une aide financière du LEADER a été obtenue pour une montant de 30 000 €.

La couverture de l'auberge communale présente de nombreuses fuites et les lauzes glissent dans la pente. Il est prévu de refaire l'ensemble de la couverture en tuiles plates de couleur grise. Le coût de cette opération est de 51 000 €, le département vient en aide financière pour un montant de 26 000 €. Le matériel de cuisine (cuisson et hotte) de l'auberge devenu obsolète a été remplacé pour un montant de 20 000 €.



Lors de fortes pluies, le pignon sud du centre d'accueil présente des infiltrations d'eau. Afin d'y remédier, il est prévu de faire un enduit de façade et pour la partie haute une isolation par l'extérieur. Le coût sera d'environ 24 000 €.

De plus, il est prévu de remplacer les deux portes d'entrée du centre et le remplacement de certains blocs de sécurité. Coût 24 000 €.

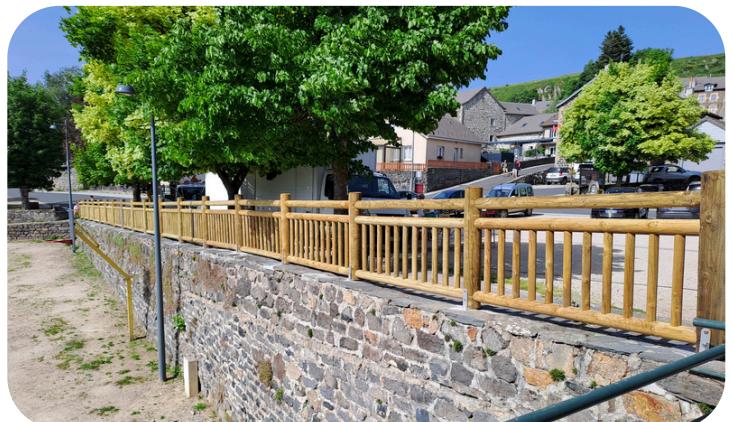
Suite au départ de la locataire, l'appartement situé au-dessus de la bibliothèque a été refait entièrement, changement des radiateurs, aménagement de la salle de bains, faux plafonds, reprise totale des peintures et de la cuisine. Coût total 32 000 €.

DIVERS :

Afin de mener à bien l'ensemble des travaux réalisés par nos employés municipaux, nous avons fait l'achat de divers matériels : une étrave pour le tracteur, un jeu de chaînes à neige, une meuleuse, un poste à souder, des chaises de bureau, une boulonneuse à choc, un nettoyeur haute pression. L'ensemble de ces matériels pour un montant de 26 000 €.

Reconstruction du mur de la terrasse du petit Bazar et reprise d'un mur de soutènement à Bournac.

Afin de sécuriser la place de la mairie, remplacement des barrières sur le mur en pierres et jointoientement du mur support coté place du Bachat. Coût total environ 40 000 €.



SKATE-PARK :

Suite à la demande écrite des enfants de la commune, le conseil a décidé l'aménagement d'un skate park et d'un parcours pour enfants à proximité du terrain multi-sport devant le centre d'accueil. Ce projet permettra aux enfants d'avoir un parcours sécurisé pour évoluer à vélo, en rollers, en trottinette ou skateboard.

Le parcours enfants réalisé en rondins de bois permettra une évolution en toute sécurité.

Coût 100 000 € avec une aide financière de la région de 40 000 €.



CAPTAGE DE MATAREL :

Reprise totale du captage de Matarel qui alimente en eau potable une grande partie de la commune.

C'est l'entreprise SAGNARD TP qui a été retenue pour effectuer les travaux pour un montant de 77 797 euros HT. La commune va bénéficier de subventions de l'agence de l'eau dans le cadre des accords de résilience et du département. Les travaux du captage devraient débuter en septembre.

Bienvenue au nouveau directeur du Centre d'accueil

Je suis Nathan BLANCHER, le nouveau directeur de l'association "CAP SAINT FRONT" qui gère le centre multi-accueil de Saint Front.

Originaire du Limousin, je suis d'abord orienté vers une carrière d'enseignant en Sciences économiques et sociales dans les lycées puis de professeur des écoles en primaire. Je suis revenu à ma passion première qui était le monde des classes de découvertes et des centres de vacances. Après avoir géré plusieurs centres de vacances en Haute-Savoie, en Vendée ou en Bourgogne, j'ai accepté cette mission de diriger l'association CAP SAINT FRONT, issue d'une volonté de plusieurs associations (les CEMEA, acteurs de la formation BAFA et de l'animation professionnelle (BPJEPS), de la Ligue de l'Enseignement, organisateurs de classes/colonies de vacances et de la municipalité que je tiens à remercier pour leurs engagements importants et continus depuis la création du centre.

Nous travaillons en étroite collaboration avec la Ferme Pédagogique, la Cabotine, Le P'tit Bazar pour nos accueillis. Nous sommes présents pour la fête de la Chèvre et pour la Vogue. Centre quasiment ouvert toute l'année, l'été est une période où nous accueillons des colonies et des séjours adaptés (séjours avec des personnes en situation de handicap).

C'est une période à haute intensité pour le centre mais nous souhaitons être aussi présents pour les habitants de Saint-Front.



Nous vous accueillons avec grand plaisir à la rentrée pour pouvoir échanger sur de nombreux sujets. Ce centre a la vocation d'accueillir les Saint Frontains pour leurs activités ou leurs réunions qu'elles soient personnelles, associatives ou professionnelles. Par ailleurs, nous cherchons du personnel polyvalent pour différentes missions, n'hésitez pas à venir nous rencontrer pour en échanger.

Je tiens une nouvelle fois à remercier l'ensemble des personnes qui se sont investies, qui s'investissent et qui s'investiront pour faire vivre le territoire, riche en histoire et patrimoine.

Un petit proverbe africain pour conclure " il faut tout un village pour élever un enfant",

Bel été à tous

Nathan BLANCHER"

Eau potable et assainissement

Le conseil municipal a débuté une démarche d'adhésion au syndicat de gestion des eaux du Velay pour gérer l'eau potable et l'assainissement sur la commune.

Aujourd'hui, la commune gère directement la production et la distribution d'eau potable sur la commune, ainsi que l'assainissement collectif du bourg et le service public d'assainissement non collectif qui concerne l'ensemble des hameaux.

Nous sommes l'une des dernières communes du département qui gère en direct.

Cette gestion devient de plus en plus compliquée vis à vis des normes et des exigences de nos partenaires que sont l'agence de l'eau Loire Bretagne et l'Agence Régionale de Santé.

En effet, l'agence de l'eau vient de valider son 12ème programme qui revoit les subventions à la baisse, accentue les exigences sanitaires et ne viendra probablement plus en aides aux communes indépendantes.

Durant les deux dernières années, la mairie a fait réaliser les schémas et diagnostic de l'ensemble de nos structures (réseaux, réservoirs, station d'épuration, etc.)

Ces diagnostics (obligatoires pour obtenir des aides financières) ont permis de prévoir un plan pluriannuel d'investissement, les principaux travaux prévus ou en cours sont :

1- Reprise des réseaux assainissement du lotissement Chemin de la Gazelle 170 000 €

2- Reprise du captage d'eau potable de Matarel (travaux prévus cette automne) 80 000 €

3- Construction d'une nouvelle station d'épuration pour le bourg (travaux en octobre) 350 000 €

4 Diverses reprises de réseaux sur l'ensemble de la commune (au fil des urgences)

Malgré les aides financières de l'agence de l'eau et du département (environ 70 %), le coût de ces travaux est très élevé. Le restant à charge pour la commune pèse lourd sur les budgets.

Ceci entraînera des augmentations raisonnables du prix de l'eau.

Par ailleurs, les résultats des investigations pour connaître l'ensemble de la qualité de notre réseau sont très bons, avec un rendement du réseau qui avoisine les 96 %.

Le rendement du réseau se calcule à partir du volume au départ des captages sur le volume vendu, cela veut dire que sur l'ensemble du réseau nous perdons uniquement 4 % de la ressource en eau.

Ces rendements sont pris en compte par les divers financeurs pour le montant des subventions. Un rendement en dessous de 70 % se voit baisser les aides

Les réseaux à Saint Front

Eau potable : deux réseaux celui de Matarel et celui de Roffiac

Réseau Matarel :

Ce réseau dessert le bourg, les Rosiers, Aiglet, la Peyre, Charbounouse, le Buisson, Bellevue, Coste, Laurençon, le Crouzet, les Couffours, la Redonde, la Couarde, Maubois , la Plaine, le Monteil, Souteyros, la Barthe, Soleilhac, Malrevers, Pralas, Bonnefond, Cancoules, Machabert, les Saniaux, Chalendar, les Préhauts, Bigorre, les Maziaux, Bournac, la Teyssonneyre. Ce réseau est alimenté par 4 captages sous l'Alambre et équipé de 3 réservoirs.

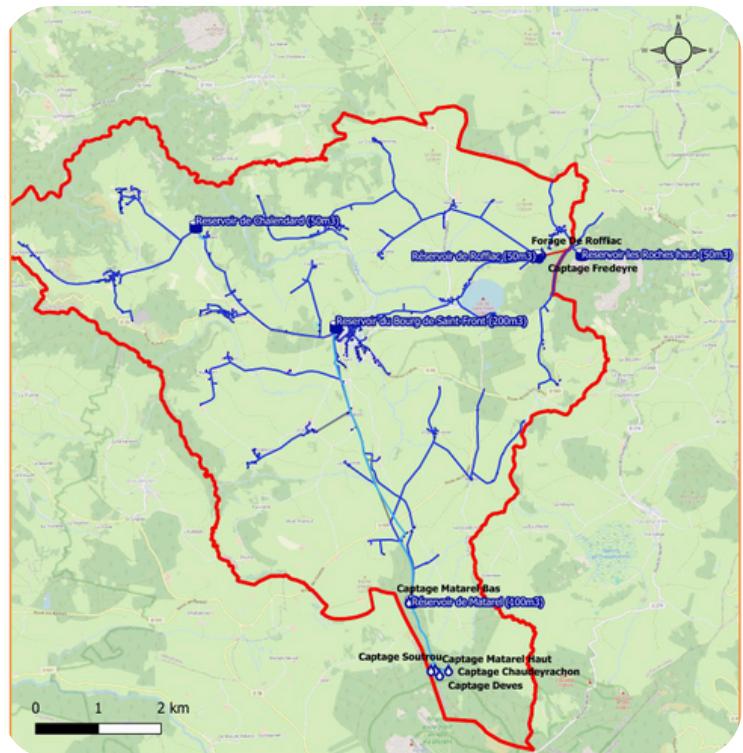
Longueur du réseau 53 kilomètres

Réseau de Roffiac :

Ce réseau dessert Roffiac, la Montat, le Lac, le Roux, le Pradas, la Grange, Montbrac, le Cerisier, La Rochette, le Cros, Couteaux, Auriac, le Bois de la Batie, les Chazalloux , les Fayolles, le Ranchet, Malard.

Ce réseau est alimenté par un captage et un forage, il est équipé de 2 réservoirs.

Longueur du réseau 23 kilomètres



Syndicat de gestion des eaux du Velay (SGEV)

C'est un syndicat de communes de gestion de l'eau au service des communes et géré par les représentants des communes

Le président actuel est le maire de Seneujol.

Le SGEV compte 44 communes adhérentes et 18 salariés.

Plusieurs communes voisines font partie du syndicat (Fay, les Vastres, Moudeyres, Laussonne, Lantriac, st Julien, Montusclat, Champclause,etc...)

Dans la convention d'adhésion avec le syndicat, nos employés continueront une partie de la gestion technique, avec notamment la relève des compteurs et certaines réparations de fuites.

Le syndicat prendra la charge financière salariale



**SYNDICAT DE GESTION
DES EAUX DU VELAY**

Liste des conseillers municipaux depuis 1959

1959 – 1965 (13 conseillers)

Bernard CORTIAL le Bourg MAIRE
Régis CHANAL le Bourg ADJOINT
Etienne BLANC Bournac
Etienne BOOSC le Bourg
Marius BOOSC la Peyrouse
Isidore BOYER les Maziaux
Etienne DEMARS la Vidale
Marius EXBRAYAT La Louvèche
Camille LOUBET La Rochette
Pierre MOREL Montbrac
Régis NOUVEL Cancoules
Joseph PELISSIER Chalendard
Isidore PETIT Roffiac

1965 – 1971 (13 conseillers)

Bernard CORTIAL le Bourg MAIRE
Rémi DEMARS le Monteil ADJOINT
Guy BLANC le Bourg
Pierre CHANAL le Bourg
Clovis DEVIDAL Bonnefond
Raymond EXBRAYAT Les Vigiers
Régis GIBAUD le Lac
Maurice MASSON Pralas
Elie MOREL Roffiac
Pierre MOREL Montbrac
Joseph PELISSIER Chalendard
Jean PERBET le Bourg
Marcel ROMEAS la Malle

1971 – 1977 (13 conseillers)

Pierre CHAZALLON Le Bourg MAIRE
Régis GIBAUD Le Lac ADJOINT
Albert BREUIL le Bourg
Pierre CHAZALLON Laurençon
Régis CORTIAL le Bourg
Pierre DEMARS Chaudeyrac
Rémi LHOSTE Couleaux
Clovis MALOSSE la Rochette
Georges MASSON Chalendard
Elie MOREL Roffiac
Albert PETIT le Bourg
Albert PEYRELONG Bournac
Antoine RIVIER Machabert

1977 – 1983 (13 conseillers)

Pierre CHAZALLON le Bourg MAIRE
Antoine RIVIER Machabert ADJOINT
Albert PETIT le Bourg ADJOINT (3 ans)
Albert BREUIL le Bourg ADJOINT (3 ans)
Rémi LHOSTE Couleau
Clovis MALOSSE la Rochette
Gérard MASSON le Bourg
Elie MOREL Roffiac
Jean Louis PETIT les Couffours
Albert PEYRELONG Bournac
Louis ROMEAS les Fayolles
Edouard SANIAL les Préhauts
Jacques TEYSSIER Soleihac

1983 – 1989 (15 conseillers)

Pierre CHAZALLON le Bourg MAIRE
Albert BREUIL le Bourg ADJOINT
Jean Louis PETIT les Couffours ADJOINT
Elie MOREL Roffiac ADJOINT
Régis BOSC Souteyros
Jean CHAZALLON la Plaine
Robert CORTIAL Malrevers
Philippe DELABRE le Bourg
André DEMARS Bonnefond
Clovis MALOSSE la Rochette
Albert PETIT le Bourg
Christian PEYRELONG Bournac
Antoine RIVIER Machabert
Louis ROMEAS les Fayolles
Edouard SANIAL les Préhauts

1989 – 1995 (15 conseillers)

Pierre CHAZALLON le Bourg MAIRE
André DEMARS Bonnefond ADJOINT
Jean Louis PETIT les Couffours ADJOINT
Philippe DELABRE le Bourg ADJOINT
Régis BOSC Souteyros
Jean CHAZALLON la Plaine
Aimé CHARREYRON Roffiac
Pierre COLOMB Malrevers
Robert CORTIAL Malrevers
André DEMARS Bonnefond
Bernard EXBRAYAT le Lac
Gilles GIBAUD la Grange
Clovis MALOSSE la Rochette
Christian PEYRELONG Bournac
Edouard SANIAL les Préhauts

Extrait du registre des délibérations de 1963

Session de Mai 1963.

L'an mil neuf cent soixante trois le douze du mois de mai à dix heures le Conseil Municipal de la commune de Saint-Front d'ument convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances en Mairie, sous la Présidence de Monsieur Bernard Cortial Maire

Présents. — Cortial - Bosc E - Bosc H - Esbrayat - Loubet - Nouvet - Pelissier - Morel - Boyer -

Absents. — Petit et Demars excusés et Chanal et Blanc, décédés,

Le Conseil se trouvant en nombre suffisant pour délibérer, le président a déclaré la séance ouverte. Il a été procédé à la désignation d'un secrétaire pris dans le sein de l'Assemblée :

Monsieur Nouvet Régis ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné, fonctions qu'il a déclaré accepter.

Le Maire donne ensuite lecture de l'ordre du jour qui comporte les questions suivantes :

Nouvelle valeur du centime additionnel

Distribution de lait aux enfants des écoles publiques

52

Nouvelle valeur du centime additionnel

Vu à la
Gaufecture de
27 Mai 1963

Le Maire donne connaissance à l'assemblée de la circulaire de M. le Préfet en date du 16 avril 1963, relative à la nouvelle valeur du centime communal et il propose d'augmenter le nombre de centimes déjà votés lors de l'établissement du Budget primitif de 1963.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré vote au titre de l'année 1963. 31.496 centimes pour un total de 40.000 Frs et l'approbation de Monsieur le Préfet est sollicitée

Distribution de lait aux élèves des écoles publiques

Le Maire donne ensuite au Conseil lecture de la circulaire de Monsieur le Préfet en date du 22 décembre 1962, relative à la distribution de lait aux élèves des écoles publiques de moins de 10 ans

Il demande à l'Assemblée de se prononcer sur le maintien ou la suppression de cette distribution pour l'année 1962-1963

Le conseil unaniment se prononce pour le maintien de cette distribution aux élèves de moins de 10 ans.

Distribution de lait sans remplacement par d'autres produits.

Approuvé
le 5 Sept 1963

Signatures :
Loubet Nouvet
Esbrayat Morel Petit
Boyau Cortial
Ses



1995 - 2001 (15 conseillers)

Philippe DELABRE le Bourg MAIRE
Albert PETIT le Bourg ADJOINT
Jean Louis PETIT les Couffours ADJOINT
André DEMARS Bonnefond ADJOINT
Robert CORTIAL Malrevers ADJOINT
Jean François BARRIOL Bournac
Jean CHAZALLON la Plaine
Pierre CHAZALLON le Bourg
Bernard EXBRAYAT le Lac
Gilles GIBAUD la Grange
Philippe GIBAUD Machabert
Odile ISSARTEL Maubois
Bernard LIOGIER le Monteil
Thierry MASSON Pranlas
Serge SAURON Montbrac

2001 - 2008 (15 conseillers)

Philippe DELABRE le Bourg MAIRE
Jean Louis PETIT le Bourg ADJOINT
André DEMARS Bonnefond ADJOINT
Robert CORTIAL Malrevers ADJOINT
Jean François BARRIOL Bournac ADJOINT
Franck CHAZALLON Le Bourg
Michelle DEMARS le Monteil
Christel EXBRAYAT le Bourg
Gilles GIBAUD la Grange
Bernard LIOGIER le Monteil
Franck MONTES Bellevue
Catherine MOREL le Bourg
Gérard ROCHE st Julien
Serge SAURON Montbrac
Gilles SOLEILHAC le Bourg

2008 -2014 (15 conseillers)

Philippe DELABRE le Bourg MAIRE
Jean Louis PETIT le Bourg ADJOINT
Robert CORTIAL Malrevers ADJOINT
Franck CHAZALLON le bourg ADJOINT
Jean François BARRIOL Bournac
Séverine CELLE le Bourg
André DEFAY Soleilhac
Michelle DEMARS Le Monteil
Guy EXBRAYAT Aiglet
Gérald GIBAUD le Bourg
Dominique ISSARTEL Maubois
Olivier MONTES les Couffours
Catherine MOREL le Bourg
Michelle VIDIL le Bourg
Pierre VILLENEUVE Couteaux

2014 - 2020 (11 conseillers)

Philippe DELABRE le Bourg MAIRE
André DEFAY Soleilhac ADJOINT
Franck CHAZALLON le Bourg ADJOINT
Catherine MORELle Bourg ADJOINT
Séverine CELLE le Bourg
Michelle DEMARS le Monteil
Gérald GIBAUD Bonnefond
Catherine MATHIEU Bigorre
Philippe PETIT le Bourg
Lionel PEYRELONG Bournac
Pierre VILLENEUVE Couteaux

2020 - 2026 (11 conseillers)

Philippe DELABRE le Bourg MAIRE
André DEFAY Soleilhac ADJOINT
Catherine MOREL le Bourg ADJOINT
Séverine CELLE le Bourg
Jean Yves CHAZALLON le Bourg
Gérald GIBAUD Bonnefond
Catherine MATHIEU Bigorre
Sonia MAUREL Aiglet
Virginie MONTES les Couffours
Lionel PEYRELONG Bournac
Jean Baptiste SANGLARD le Bourg

Secrétaires de mairie :

Jusqu'à 1962 Jean PERBET
1962 à 1974 Pierre DELABRE
1974 à 2009 Paulette ROCHE
1996 à 2017 Marie-Josée CORTIAL
2009 à aujourd'hui Marie-Christine SOLEILHAC
2017 à aujourd'hui Sonia BOYER

Gardes champêtres :

Auguste PETIT, Jean DEFAY

Employés techniques :

1977 à 1996. : Régis LIOGIER
1996 à aujourd'hui Gilles LIOGIER
2005 à aujourd'hui Patrice VEY

MAIRES :

Bernard CORTIAL 18 ans

Pierre CHAZALLON 24 ans de maire et 6 ans de conseiller municipal

Philippe DELABRE 30 ans de maire, 6 ans d'adjoint et 6 ans de conseiller municipal

L'école de Saint-Front

Pour cette année scolaire, l'école Saint Joseph de Saint Front accueillait 29 élèves.

De nombreux projets et sorties ont enrichi l'année.

Dès la rentrée des classes, les enfants ont pu bénéficier des nouveaux aménagements du jardin public : ils bénéficient de jeux adaptés dans un cadre ombragé.



Au mois d'octobre, les élèves de CE et CM ont participé au CROSS organisé par le collège Saint Joseph de Saint Julien Chapteuil. L'occasion de se mesurer aux autres élèves du réseau et de revoir les anciens élèves. Cette année, de nombreuses médailles ont été rapportées à Saint Front.

Les deux classes ont choisi conjointement de travailler sur « l'Art sous toutes ses formes » : Arts plastiques comme la peinture, la gravure, mais aussi cinéma et théâtre, ...

Les enfants ont pu découvrir des peintres, des lieux consacrés comme l'Opéra à St Etienne ou le petit théâtre de Mayapo au PUY.

Ils ont réalisé des œuvres d'arts en s'inspirant des peintres comme Vincent Van Gogh, Keith Haring ou encore Mondrian. Leurs productions ont ensuite été exposées dans un musée en ligne.



Tous les élèves, de la Toute Petite Section au CM2, ont eu la possibilité de travailler la technique de la gravure sur tissu grâce aux interventions de Matthieu Coulanges. Nous avons travaillé dans son atelier pour imprimer leurs œuvres sur du tissu.



A Noël, les enfants ont eu la chance de participer à un atelier géant de KAPLA. Ils ont appris à construire des sapins, des chalets, des lutins ou encore des cadeaux grâce aux petites planchettes de bois.

A partir du mois de janvier, l'ensemble des élèves a reçu des cours de théâtre avec Magali OLIVIER. L'ensemble du travail a été présenté aux familles lors du spectacle de fin d'année dans une pièce de théâtre intitulée "Charivari dans la rue enchantée"



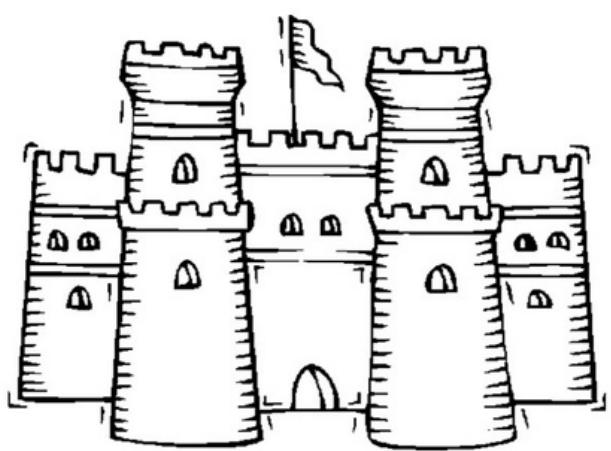
La classe des CE et CM a passé une journée à Saint Étienne. Ils sont allés voir une représentation de danse à l'opéra le matin. L'après-midi, ils ont eu une visite guidée du musée d'art moderne de la ville.



La classe de maternelle/CP s'est rendue à Yssingeaux pour une séance de courts métrages destinés aux plus petits dans le cadre du dispositif « Les P'tits mordus de cinéma » puis une pièce de marionnettes au théâtre du Mayapo où la compagnie a présenté « le Mouton sur le toit ».



Une journée au Parc du Neyrial à Yssingeaux pour les plus petits, puis la visite de la forteresse de Polignac par toute l'école et la réalisation d'ateliers sur place proposés aux scolaires a clôturé cette année scolaire.



Nous tenons à remercier l'ensemble des partenaires de l'école notamment la commune de St Front, l'organisme de gestion de l'école et l'association des parents d'élèves.

Merci à l'APEL pour le petit pot de bienvenue de la rentrée et pour la participation à la traditionnelle matinée portes ouvertes.



**Nous souhaitons à tous un très
bel été
ensoleillé et de très bonnes
vacances à tous les enfants, plus
particulièrement
à Ilona, Martin et Noémie qui, à
partir de septembre rejoindront
le collège de Saint Julien
Chapteuil.**

Un peu de civisme

A St Front, nous possédons 4 éco-points, 2 dans le bourg (vers le garage communal et sur la place du Bachat), 1 à Bournac et 1 au Lac (uniquement pour le verre).

Ces structures accueillent le tri sélectif (verre - plastique - papier).

De plus, près du garage communal, une cabane à cartons et un conteneur à textile sont à disposition des usagers ainsi qu'une benne à ferraille pour recevoir exclusivement des **objets en fer**.

Nous constatons de plus en plus d'actes d'incivilité avec des dépôts ne correspondants pas à la destination des conteneurs.

Par exemple : cuve plastique, divers objets plastiques, jeux d'enfants, polystyrène, déchets de bois, imprimante (et oui!), etc



RAPPEL

Tous ces objets sont à déposer **gratuitement** en déchetterie, à St Julien Chapteuil, au Monastier sur Gazeille ou au Chambon sur Lignon. Afin de conserver notre commune accueillante et attractive, nous demandons à chacun de bien vouloir respecter ces consignes

De plus, nous constatons régulièrement des dépôts de gravas, de moellons ou de déchets verts sur le territoire de la commune.

La mairie a fait l'acquisition de panneaux interdisant ces dépôts sauvages, ils seront posés prochainement.

La commune n'exclut pas de verbaliser les contrevenants.



ETAT-CIVIL

NAISSANCES

- 29 mars : Célestine PERROT
- 8 avril : Aurore DAMEI-DOHERTHY
- 16 OCTOBRE : Marius DEFAY

MARIAGES

- 22 juin : Edouard VAUTHEY et Caroline ROGIER
- 20 juillet : Gérard MARQUISE-CHAMBON et Wencke MÜLLER

2024

DECES

- 6 janvier :Marinette CHARREYRON née MOULIN
- 17 mai : Jean-Michel VIALLET
- 16 septembre : Simone SAURON née CORTIAL
- 15 octobre : Marc BORDIER

INFOS PRATIQUES

Mairie : 04 71 59 51 17

Mail : mairie.saint.front43@orange.fr

Site internet : www.saintfront43.fr

Infomairie : infomairie@orange.fr

Ouverture : Mardi, Jeudi, Vendredi 8h-12h
et 13h30-17h,

Mercredi et Samedi 8h30-12h

Permanence du Maire et/ou des Adjoints le vendredi de 10h -12h

Medecin (Fay) : Dr AUBRY Agnès

04 71 59 51 95

Cabinet infirmier (Fay) : 04 71 59 50 39

Medecin de garde : 04 71 04 33 33

Agence postale : 04 71 56 05 93

Ouverture du mardi au samedi matin de 8h30 - 12h

Bibliothèque : vendredi de 10h30 - 12h et samedi de 10h30 - 11h30

Ecole Saint-Joseph : 04 71 56 32 02

Point vert Crédit Agricole : Au petit baz'AR

Info tourisme à la mairie

Pompiers: 18 ou 112 (portable)

Gendarmerie (Saint-JulienChapteui)

04 71 08 70 03

SAMU : 15 ou 112 (portable)

ADMR : 04 71 59 57 19